



Décision N° .....-0036/MENA/DELCD/DRH

Du 21 MARS 2023

Portant nomination des Instituteurs dans les fonctions de  
Maîtres d'Application au titre de l'année scolaire 2022-  
2023

### LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 95-696 du 07 septembre 1995, relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 ;
- Vu le décret n° 66-125 du 31 mars 1966, portant fixation d'indemnités de fonction en faveur de certains personnels Enseignants du Premier Degré, du Second Degré, et de l'Enseignement Technique, modifié par le décret n° 76-147 du 24 février 1976 ;
- Vu Le décret n°2021-456 du 08 septembre 2021, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Vu le décret n° 2022-268 du 19 avril 2022, portant nomination du Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire ;
- Vu le décret n° 2022-269 du 19 avril 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2022-270 du 20 avril 2022, portant nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2022-301 du 04 mai 2022, portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 0041/MENETFP/CAB du 12 mars 2019, portant modification de l'arrêté n° 0095/MEN/DELCD du 25 octobre 2010 fixant les conditions de nomination des Directeurs d'école;
- Sur proposition du Directeur des Ecoles, Lycées et Collèges et du Directeur des Ressources Humaines ;

#### DECIDE :

Article 1 : Les Instituteurs ci-après sont nommés dans les fonctions de Maîtres d'Application au



titre de l'année scolaire 2022-2023.

- Article 2 : Les intéressés recevront les indemnités et avantages attachés à leurs fonctions.
- Article 3 : La dépense est imputable au Budget général, chapitre 312 410 101.
- Article 4 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature du Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENA/CAB	01
MENA/DELIC	01
MENA/DRH	01
MEF/TRESOR	01
DIRECTION DE LA SOLDE	02
DRENA	41
IEPP	295
ARCHIVES	02
CHRONO	05

Professeur Mariatou KONE

Maîtres d'application au titre de l'année scolaire 2022-2023



## CAFOP ABIDJAN

## IEP ADJAME 220 LGTS

	Nom et Prénoms	Matricule	Ecole	Cours
1	AKAFFOU MARIE PRUDENCE	419936Q	MATERNELLE JEAN DELAFOSSE	MS
2	DIOMANDE AWA	474526L	EPP 220 LOGEMENT-2	CM1
3	KONE GNIMIN	458404B	EPP JEAN DELAFOSSE-1	CP2
4	KONEE NEE SILUE TCHAMONGON	479386D	EPP LIBERTE-3	CM1
5	KOUADIO NEE KAMENAN AHOU MARGU	329338M	EPP 220 LOGEMENT-2	CE1
6	KOUADIO NEE KOFFI AHOU CRHISTINE	395895Q	EPP EBRIE	CP1
7	KOUAME NEE GUEI DEBORAH	444717V	EPP LIBERTE-3	CE1
8	KOUASSI NEE HOBA AMELAN ARMELLE	469042D	EPP JEAN DELAFOSSE 2	CE1
9	LOHOURIGNON HENRI JOEL	437806R	EPP EBRIE	CM2
10	SEKA FELIX	336392T	EPP 220 LOGEMENT-2	CP1
11	ZISSONHI MARC	249870X	EPP JEAN DELAFOSSE 2	CP2



